



MARCHÉS DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Document de synthèse des réponses aux questions posées dans le cadre de la procédure

CONSULTATION N°	MAPA 2026-7302-006
OBJET	PRESTATIONS DE SERVICES SYLVICOLES DE MISE EN PLACE DES PLANTS

Version 1 du 15 OCTOBRE 2026

Questions – réponses

Question n°1 de candidat (14/10/2026) :

Pour le marché n° 2026-7302-006, merci de préciser : Tuteurs bambou : la ligne « fourniture et mise en place » du BPU inclut-elle la pose, alors qu'une ligne distincte la prévoit ? DQE : quelle densité du BPU faut-il retenir pour calculer ?

Réponse n°1 du pouvoir adjudicateur (15/10/2026)

Il y a un prix fourniture + pose pour les chantiers où le titulaire doit fournir les bambous, et un prix pose seule pour certains chantiers où les bambous sont fournis par l'ONF.

- Ligne "Fourniture et mise en place de tuteurs bambou": les tuteurs sont fournis par le titulaire et leur mise en place est réalisée par le titulaire.
- Ligne "Mise en place de tuteurs bambou": les tuteurs sont fournis par l'ONF et leur mise en place est réalisée par le titulaire.

Réponse n°2 du pouvoir adjudicateur (04/09/2024)

Des incohérences ont été constatées entre le niveau de détail du BPU, qui comporte 15 prix distincts pour les prestations de plantation et de pose de jalons, et le DQE, dans lequel seuls 5 prix figurent.

Afin de garantir la cohérence des pièces de la consultation, une version n° 2 du DQE est mise en ligne. Cette nouvelle version remplace et annule le DQE initialement joint au DCE.

En conséquence, la date limite de remise des offres est reportée au 26 octobre 2026.

*